

Autres dénominations : Arpenteur / Arpenteuse • Géomètre du cadastre • Géomètre expert / Géomètre experte • Géomètre-topographe / Géomètre-topographe du bâtiment • Ingénieur géomètre / Ingénieure géomètre • Opérateur géomètre / Opératrice géomètre • Opérateur géomètre-topographe / Opératrice géomètre-topographe • Technicien géomètre / Technicienne géomètre

Présentation du métier

Le / La géomètre analyse et étudie des mesures terrestres, immobilières, publiques ou privées, bâties ou non, en vue d'un aménagement ou d'une amélioration foncière, bâtiminaire, rurale ou urbaine.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac (Bac Professionnel, Brevet de Technicien) à Bac+2 (BTS, ...) de géomètre-topographe, en construction et topographie.

Un Master dispensé par des Grandes Ecoles spécialisées peut être requis.

Le titre de géomètre-expert est accordé au géomètre Diplômé Par Le Gouvernement -DPLG-.

La maîtrise de l'outil informatique (logiciels de Dessin Assisté par Ordinateur) et de Systèmes d'Information Géographique peut être requise.

Compétences professionnelles

- Caractéristiques des matériels de prise de vues
- Cartographier des routes, quartiers d'habitation, rivières, plans d'eau
- Droit de l'urbanisme et de la construction
- Matérialiser l'implantation du chantier par des repères
- Mettre à jour des plans d'infrastructures et de réseaux divers
- Photogrammétrie
- Réaliser des levés topographiques de terrains
- Réaliser des mesures topométriques
- Réaliser des plans d'infrastructures et de réseaux divers
- Réaliser la cartographie numérique d'un plan cadastral et d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Réaliser un relevé d'intérieur et de façade d'un ouvrage existant et déterminer le périmètre et la surface
- Techniques d'arpentage
- Techniques de bornage
- Tracer des cartes topographiques et hydrographiques de ressources naturelles, ...
- Utiliser des appareils de mesure topographique

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Prendre des initiatives et être force de propositions

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME F1107 - Mesures topographiques](#).